

# D'Aucy et Triskalia préparent

Face à la concurrence et aux mutations en cours, les deux groupes coopératifs bretons ont décidé d'unir leurs forces et leurs savoir-faire pour défendre leur modèle agricole et agroalimentaire régional.

### LES RAISONS DU MARIAGE

#### ■ Une couverture désormais inégale

de la Bretagne avec des optimisations logistiques et de collectes.

■ **L'accès à un portefeuille de marques** élargi et la possibilité de développer de nouveaux produits.

#### ■ Une nouvelle capacité de financement

pour investir dans la R&D, les innovations, le marketing et le développement de filières de qualité, et pour réaliser des opérations de croissance externe.

**C**andidat malheureux à la reprise de William Saurin il y a quelques mois, le groupe D'Aucy (ex-Cecab) se retrouve aujourd'hui sur le devant de la scène. Mais, cette fois, c'est du sûr et du solide. Rien de moins que l'annonce d'un mariage avec un autre

groupe coopératif ! Les consentements ont été échangés et l'union a été célébrée le 12 décembre 2017 à l'hôtel de région, à Rennes, en présence de Loïc Chesnais-Girard, président du Conseil régional de Bretagne. Car l'heureux élu est breton, et pas des moindres. Triskalia, géant spécialisé dans la culture des légumes, l'élevage, les produits laitiers et la distribution, pèse 1,9 milliard d'euros pour 5000 salariés et compte 35 sites industriels, dont deux en Espagne. Quand D'Aucy opère dans quatre branches (agriculture, légumes et plats cuisinés de longue conservation, œufs et viande), emploie plus de 4000 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros avec 28 sites industriels. Pourtant, « la structure et le bilan sont proches, souligne Alain Perrin, directeur général de D'Aucy. Nous voulons capitaliser sur nos complémentarités et construire une union de coopératives qui portera l'ensemble des activités et sera détenue à parité 50/50 par les deux entités ».

Pour atteindre cet objectif, chaque groupe coopératif organisera d'ici au mois de juin une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle sera approuvé, après validation de toutes les autorités compétentes, le projet d'union. Une fois actée, celle-ci pourrait être

#### D'AUCY, BASÉ À VANNES (56)

- CA de 1,2 Mrd€ dont 30 % à l'international
- 9 000 agriculteurs
- Plus de 4 000 salariés
- 28 sites industriels en France, Hongrie et Espagne
- 3 marques nationales (D'Aucy, Cocotine, Globus)

Source : D'Aucy



« Notre ambition est de bâtir à horizon sept ans un groupe de 5 milliards d'euros. Il y aura peut-être des redéfinitions de postes et de la mobilité, mais cela se fera sans casse sociale. »

Alain Perrin, directeur général du groupe D'Aucy

opérationnelle dès le quatrième trimestre 2018. À partir de ce moment-là, l'ensemble du personnel, des actifs, des titres et des participations détenus dans des filiales industrielles et commerciales par les deux groupes coopératifs seront regroupés au sein de cette union. « Avec ce schéma, pas question de faire machine arrière. Il s'agit d'un engagement ferme de la part de chaque partie », précise Dominique Ciccone, directeur général de Triskalia. Mais il faudra attendre encore deux ans pour que le mariage soit consommé, autrement dit que les deux coopératives fusionnent au sein de l'union pour ne former plus qu'une et en connaître enfin le nom, le lieu du siège et la gouvernance. Ce mariage est le fruit de plusieurs années de discussion entre Serge Le Bartz et Georges Galardon, respectivement présidents de D'Aucy et de Triskalia. « Il y a

# leurs noces



## TRISKALIA, BASÉ À LANDERNEAU (29)

- CA de 1,9 Mrd €, dont 25 % à l'international
- 16 000 agriculteurs
- 5 000 salariés
- 35 sites industriels, dont 2 en Espagne
- 5 marques : Paysan breton, Régilait, Mamie Nova, Ronsard, Prince de Bretagne
- un réseau de 200 magasins en Bretagne (Magasin vert, Point vert, Terranimo, Triskalia, Cultivert, etc.)

Source : Triskalia

« L'innovation sera clairement au cœur du projet d'entreprise. Ensemble, nous allons gagner en compétitivité. Des opérations de croissance externe pourront être réalisées. »

**Dominique Ciccone**, directeur général de Triskalia

*deux ou trois ans, nous nous sommes dit qu'il fallait faire quelque chose, confie Alain Perrin. Les deux groupes se côtoient, nos présidents se sont rencontrés plusieurs fois et partagent une vision commune. Ils ont jugé qu'ils seraient plus forts ensemble pour défendre le modèle agricole et agroalimentaire breton. Nous avons de gros challenges en amont et en aval pour le moderniser et le pérenniser.»*

### Priorité à la grande Europe

Le chantier titanesque auquel doivent à présent s'atteler les dirigeants des deux coopératives ouvre de nouveaux horizons. Les différentes branches métiers (produits carnés, légumes appertisés, surgelés, frais et œufs), réunies au sein du pôle agricole, vont pouvoir s'appuyer sur un portefeuille de marques élargi (D'Aucy,

## Le calendrier

**12 décembre 2017** Signature d'un protocole d'accord, à Rennes, en vue de l'union des deux coopératives

**Juin 2018** Les assemblées générales extraordinaires des deux groupes doivent valider le projet d'union

**4<sup>e</sup> trimestre 2018** Mise en œuvre de l'union avec transfert en son sein de l'ensemble du personnel, des actifs, des titres et des participations des deux coopératives

**2020** Fusion des deux coopératives

Cocotine, Globus, Paysan breton, Régilait, Mamie Nova, Prince de Bretagne...), avec, à la clé, la possibilité de développer de nouveaux produits. Désormais, avec ce mariage, la densité de couverture de la Bretagne est inégalée, autorisant des optimisations logistiques et de collectes. Sans compter le renforcement des compétences techniques et les travaux de R&D dont vont pouvoir bénéficier tous les adhérents. « Nous allons aujourd'hui vers une agriculture toujours plus responsable, avec un énorme potentiel grâce aux innovations technologiques et aux outils d'aide à la décision qui offrent beaucoup de perspectives. On dispose de plus en plus de données qui nécessitent des moyens importants. En parallèle, les coopératives doivent s'adapter à des contraintes réglementaires et apporter toujours plus de conseils à leurs agriculteurs », explique Alain Perrin. « L'innovation sera clairement au cœur du projet d'entreprise. Ensemble, nous allons gagner en compétitivité », confirme Dominique Ciccone.

Mais pour atteindre les 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires d'ici à 2025, le géant breton mise aussi, avec 625 millions d'euros de fonds propres consolidés, sur sa nouvelle capacité de financement. Et les ambitions sont, à coup sûr, internationales pour les deux groupes, 30 % du chiffre d'affaires pour D'Aucy et 25 % pour Triskalia aujourd'hui. « Notre priorité sera la grande Europe. Nous pourrions construire des positions plus solides dans les pays où nous sommes présents tous les deux, comme en Espagne où le marché est morcelé. Dans les pays de l'Est, D'Aucy est tout seul. Nous pourrions travailler conjointement et accélérer l'internationalisation. Nous voulons aussi renforcer notre présence dans le grand export », insiste Alain Perrin. Bien loin de la Bretagne, le nouveau géant agricole et agroalimentaire, qui remonte ainsi dans le trio de tête des coopératives polyvalentes (derrière Agrial et Terrena), voit loin. ■

SYLVIE LAVABRE ET MARIE CADOUX